

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 57 (1992)

Artikel: Le début de La Tène dans le Jura
Autor: Kaenel, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le début de La Tène dans le Jura

Gilbert KAENEL

LE JURA DURANT LA PÉRIODE DE LA TÈNE: UN COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUPERFICIEL...

L'année 1991 fut marquée, en Suisse, par au moins deux manifestations scientifiques et publiques d'importance en relation avec l'âge du Fer (en fait principalement consacrées aux Celtes et aux Helvètes) dans le cadre (très élargi) de la commémoration du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique: il s'agit de la parution d'un fascicule de la revue «Archéologie suisse» dédié aux Helvètes et à leurs voisins, et de la réalisation d'une exposition itinérante, accompagnée d'un riche catalogue, consacrée à «L'or des Helvètes» (de l'époque celtique)¹.

Le colloque de l'AFEAF, les expositions de Pontarlier et d'Yverdon-les-Bains avec l'ouvrage «Les Celtes dans le Jura», participèrent, par hasard, à cette vogue pour les «ancêtres» celtes en Suisse (et nous n'évoquons pas la concentration de «trésors» et de «chefs-d'œuvre» celtiques à Venise, au Palazzo Grassi, durant cette même année 1991)².

La réalité archéologique, en ce qui concerne le Jura, reste toutefois moins médiatique. Pour la période de La Tène, les contributions réunies dans ces Actes (celles qui furent présentées durant le colloque à Pontarlier ou Yverdon-les-Bains) ne concernent pratiquement «que» la fin de La Tène (soit La Tène C et D, du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.), à l'exception de la communication suivante (Challet ce volume).

Pour la Suisse, l'intérieur du massif jurassien reste malheureusement silencieux (mis à part le Mont Terri dans le canton du Jura, Schwarz ce volume); dans le Jura français, la situation est identique.

Ce sont en revanche les sites du pied du Jura, de Genève à Bâle (au nord du massif), qui apportent des éléments nouveaux de discussion, notamment la zone des lacs de Suisse occidentale.

Les découvertes de cette région ne proviennent en fait «que» de sites d'«habitats», ou à vocation culturelle, de la fin de La Tène.

La Tène moyenne et finale

Rappelons schématiquement l'historique de ces découvertes dans la zone subjurassienne³.

Après l'impulsion donnée par les fouilles sur le site – phare et éponyme – de La Tène, dès 1857, et surtout au début du XX^e siècle, il faut attendre un bon demi-siècle, pour que la 2^e correction des eaux du Jura permette de découvrir et fouiller le pont de Cornaux-les-Sauges (Schwab ce volume), et de faire redémarrer l'intérêt (et la polémique) autour de l'interprétation de ces sites.

En fait, ce sont surtout les recherches de Bâle-Gasfabrik dans les années 1920/30, et de Berne-Enge sur le Plateau dans les années 50/60, qui ont marqué les deux premiers tiers du siècle.

Dès les années 1970, on voit se multiplier les recherches (fouilles d'urgence et «programmées») sur les oppida, à commencer par l'identification d'un *murus gallicus* à Bâle-Münsterhügel en 1970; d'importantes campagnes de fouilles vont s'y dérouler jusqu'en 1975, suivies de publications qui font date (voir Jud ce volume).

En Allemagne voisine, des fouilles sont organisées dès 1972 à Altenburg (dirigées par F. Fischer; voir en dernier lieu Maute 1991).

En 1977, on identifie des couches de La Tène très finale à Windisch (canton d'Argovie), le site du futur camp légionnaire de *Vindonissa* (en dernier lieu Hartmann 1986).

Des sondages exploratoires et des fouilles d'envergure limitée sont financées par le Fonds national de la recherche scientifique sur le Mont Vully (Bas-Vully, canton de Fribourg), entre 1978 et 1984. Dans la foulée on interprète, sur la base de monnaies celtiques et de levées de terre, le Bois de Châtel (au-dessus d'Avenches, l'*Aventicum* gallo-romaine, canton de Vaud) comme un oppidum (Kaenel et Curdy 1988; 1991).

En même temps, des fouilles sont entreprises à Sermuz (Gressy, canton de Vaud) où l'on met au jour les restes d'un *murus gallicus* (Curdy et al. ce volume).

En parallèle, de 1983 à 1985, on reprend des travaux sur le Mont Terri (dans le nouveau canton du Jura) suite à la redécouverte de collections du XIX^e siècle (Schwarz ce volume). Sur le Plateau suisse, des fouilles de sauvetage ont à nouveau lieu dans l'oppidum de Berne-Enge, dès 1983

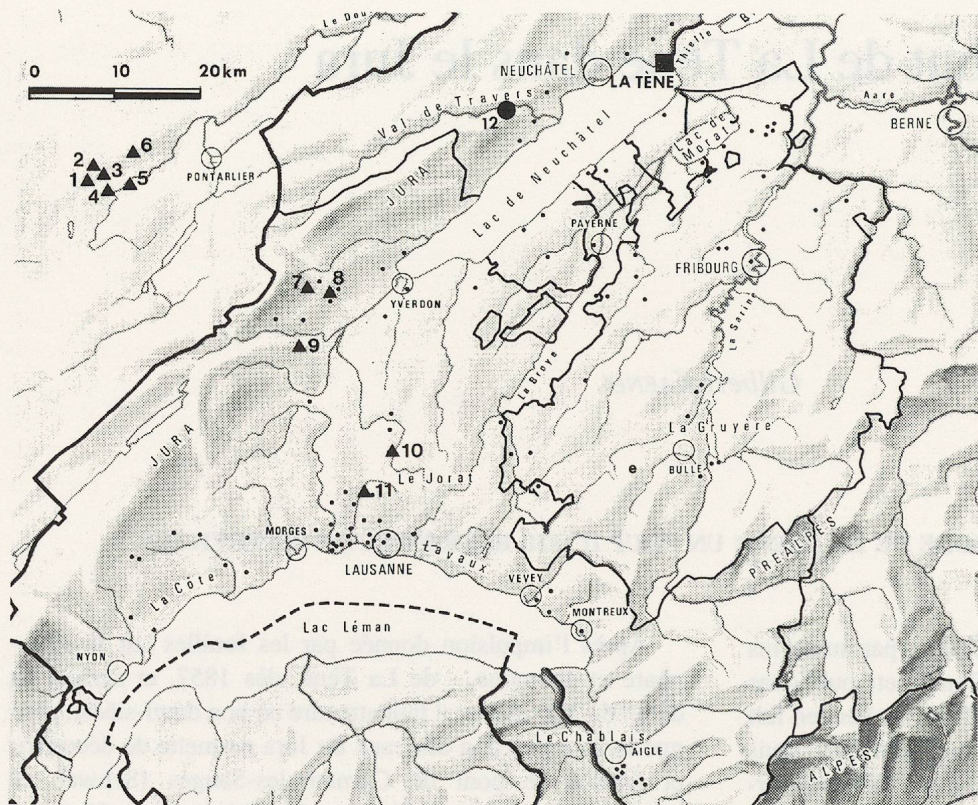


Fig. 1. Carte de répartition des tumuli retenus dans cet article, qui ont livré du matériel attribué à un horizon ancien de La Tène A, de part et d'autre du Jura. Dans le département du Jura: 1: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1; 2: La Rivière-Drugeon «Les Gentianes»; 3: «Le Grand Communal» tumulus 4; 4: Dompierre-Les-Tilleuls «Planquecet» tumulus 3; 5: La Rivière-Drugeon «La Vierge»; 6: Chaffois «Les Longs Champs». Dans le canton de Vaud: 7: Rances «Le Montet» tombe 1b; 8: Rances «Champs-des Bois»; 9: Bofflens «Bois de Tranchecuisse»; 10: Assens «Bois aux Allemands»; 11: Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2. Canton de Neuchâtel: 12: Rochefort «Champ du Moulin». (D'après Kaenel 1990, fig. 113 – les Nos 1-6 de cette figure correspondent à la numérotation des tumuli de La Chaux d'Arlier, le N° 7, non retenu ici, est celui de Vuillecin «Cottaroz»).

également (en dernier lieu sur le site: Müller 1990).

Enfin, au nord-est du Jura, on précise l'existence d'une fortification et de l'oppidum de Rheinau, jumeau zurichois d'Altenburg (Frascoli 1991).

Les habitats dits ouverts ont également, durant cette période, en fait au cours des années 1980, fait l'objet de recherches. On mentionnera, pour le pied du Jura, Yverdon-les-Bains (canton de Vaud) dès 1982, avec l'apport essentiel de dates dendrochronologiques (Curdy *et al.*; Orcel *et al.* ce volume).

En 1984 on inaugura des travaux (non achevés à ce jour) à Marin-Les Bourguignonnes (canton de Neuchâtel), un site comparé aux célèbres «Viereckschanzen», plutôt assimilé par la suite à une «ferme indigène» (Arnold ce volume).

Dès 1987, des fouilles passionnantes se déroulent dans le port de Genève et apportent, non seulement des dates dendrochronologiques, mais un abondant matériel céramique (Bonnet *et al.* 1989).

En parallèle, et c'est un objectif des années 1990, on assiste en 1988 à la reprise de fouilles d'envergure, programmées, sur le site légendaire (presque autant que La Tène) de la Gasfabrik à Bâle (Jud ce volume).

Du côté français, au nord-ouest du Jura, le site de Besançon, avec des fouilles dans les années 1980 également (Guilhot *et al.*; Darteville *et al.* ce volume) renouvelle radicalement la documentation pour La Tène finale, tout comme Bâle, Yverdon-les-Bains ou Genève de l'autre côté du Jura.

Deux décennies riches pour la connaissance de la fin de La Tène, frustrantes malgré tout compte tenu de l'absence de fouilles de surface (hormis à Bâle ou Besançon) et de la rareté des publications consacrées aux matériaux (récents... et anciens, comme ceux des grottes du Jura par exemple), qui sont heureusement, pour certains sites, en cours d'étude; nous pensons tout particulièrement à la céramique: formes, décor, technologie...

LE DÉBUT DE LA TÈNE

Nous allons évoquer ici un aspect de cette période dans le Jura, essentiellement «funéraire», en contraste total avec les données de la fin de La Tène, par le biais de la confrontation de quelques éléments de la Chaux d'Arlier et du versant vaudois (jusque dans les environs de Lausanne en direction du Léman) et neuchâtelois du massif jurassien (fig. 1).

Nous avons récemment établi un bilan documentaire des données anciennes «récupérables» pour la Suisse occidentale (les fouilles récentes étant inexistantes dans la zone jurassienne) avec une interprétation, chronologique notam-

ment, du phénomène de l'introduction des manifestations culturelles définies comme «de La Tène», par rapport à celles qualifiées «de Hallstatt» (Kaenel 1990, 209 ss.). C'est sur les tombes secondaires en tumulus (elles le sont toutes), que nous portons notre attention; à part les fouilles de l'Arlier au cours des 30 dernières années (Millotte 1991; ce volume; Bichet et Millotte 1992), aucun témoignage nouveau n'a été mis au jour en contexte archéologique sur le versant suisse du Jura (voir note 7), et cela depuis plus d'un siècle...

Notre discours n'a pas d'autre prétention que d'insister sur la parenté qui existe entre les mobiliers funéraires de La Tène A, dans une phase ancienne de son développement, de part et d'autre du Jura occidental.

Nous n'avons retenu ici que les éléments «suisses» qui se retrouvent du côté «français» du Jura (tentative amorcée précédemment: Kaenel 1990, 220-221), sans poursuivre une étude systématique, et sans même analyser en détail les objets en question nous fondant sur leur observation dans les vitrines de l'exposition de Pontarlier, et sur les dessins qui vont être publiés (Bichet et Millotte 1992; voir note 6).

Les parures métalliques retenues

Il nous a paru utile, pour notre propos, de mettre en relation différents objets, comparables sur le plan typologique, technologique et «stylistique», appartenant à 2 catégories de la parure vestimentaire jouant un rôle particulier: la ceinture et les fibules (fig. 2-3).

– Les crochets de ceinture à garniture en forme de coffret de Rances «Le Montet» tombe 1b, de Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2, et de Bofflens «Bois de Tranchecuisse» (canton de Vaud) (fig. 2, 1-3), sont directement comparables à ceux du tumulus 1 des Bossus à Dompierre-les-Tilleuls et des Longs Champs à Chaffois (fig. 2, 4-5), bien que le style géométrique du décor gravé des Bossus diffère de l'inspiration «premier style» végétal de Rances, mais serait peut-être plus proche du registre (totalement dégradé) de Lausanne.

Nous illustrons malgré tout sur cette figure un élément que l'on ne retrouve pas dans la zone jurassienne retenue de Suisse occidentale: le crochet de ceinture en fer de forme triangulaire, apparemment non ajouré (fig. 2, 6). Ces crochets prennent une grande importance dans la discussion des débuts de La Tène A, que nous n'abordons pas ici (avec notamment les avis divergeants de V. Kruta et O.-H. Frey; en dernier lieu voir Frey 1991). Nous l'intégrons, d'une part parce qu'il est associé à un groupe (VIII du tumulus 1 des Bossus) dont nous retenons ici les rivets, interprétés comme faisant partie de la ceinture, et l'ornement d'un ressort de fibule (fig. 2, 20; fig. 3, 9; Millotte 1991, fig. 41), et d'autre part pour étayer l'ancienneté de cet horizon au sein de La Tène A.

– Les anneaux tubulaires à 3 rivets, associés à la ceinture, se retrouvent également de part et d'autre du Jura, à Bofflens, Lausanne à nouveau (fig. 2, 7-10), et dans le tumulus 3 du Grand Communal à La Rivière-Drueon (fig. 2, 11).

– Les rivets en bronze sont, comme les anneaux tubulaires, associés à la ceinture à Lausanne (fig. 2, 12-17); on les rencontre dans le même tumulus 3 du Grand Communal, ainsi que dans le groupe VIII du tumulus 1 des Bossus, déjà mentionné à propos du crochet de ceinture en fer (fig. 2, 20).

– Les fibules constituent évidemment un menu de choix. Nous avons mis côte à côte les 3 fibules «type Lausanne» de Lausanne, Rances «Champs-des Bois», Assens «Bois aux Allemands» (canton de Vaud) (fig. 3, 1-3), et celle du groupe III du tumulus 1 des Bossus (fig. 3, 4).

Nous avons déjà exposé les caractéristiques «mixtes»

(hallstattiennes et laténiennes) de ces fibules: ressort en arbalète, entourant l'arc, parfois orné d'un élément vertical (fig. 3, 2), arc coulé sur un noyau en argile, orné d'une crête (de corail ou de bronze), pied libre, orné d'un cabochon (Kaenel 1990, 218 ss.). Bien que le ressort de la fibule des Bossus ne soit pas conservé (comme c'est d'ailleurs le cas sur l'exemplaire d'Assens), il ne fait aucun doute qu'elle appartienne à cette même famille.

Nous avons, en raison des contextes de découverte, retenu un autre type de fibule, au ressort comparable, mais sans crête sur l'arc, et dont le pied n'est pas conservé (fig. 3, 5-6): il s'agit de l'exemplaire du groupe VII du tumulus 1 des Bossus (associé au crochet de ceinture, fig. 2, 4) et du tumulus des Longs Champs à La Rivière-Drueon (avec un crochet de ceinture également, fig. 2, 5).

De même, nous assimilons à cet horizon la fibule exceptionnelle du tumulus 3 de Planquacet à Dompierre-les-Tilleuls (fig. 3, 7), qui présente le même ressort sur un axe terminé par 2 boutons (orné d'un élément comme à Rances «Champs-des Bois», fig. 3, 2), mais un arc large creux, avec des motifs géométriques, gravés, rappelant les registres du crochet de ceinture des Bossus (fig. 2, 4); de plus, le pied est différent, terminé par une timbale, ornée d'ailleurs dans le même style que l'arc⁴.

La Chaux d'Arlier se distingue en outre par la présence de 2 autres fibules à ornement sur le ressort, et d'un troisième ornement (fig. 3, 10).

Ces fibules présentent toutes, outre un pied terminé par une timbale comme au Grand Communal (fig. 3, 9, 11), le même ressort en arbalète entourant l'arc, sur un axe terminé apparemment par 2 boutons (sous l'oxyde) dans le tumulus 3 du Grand Communal, avec un ornement au centre du ressort (fig. 3, 11), comme sur l'exemplaire à arc creux de Planquacet (fig. 3, 7); l'arc est coulé sur un noyau en argile et présente une crête sans incrustation, limitée à une rainure dans le cas de la fibule du tumulus de La Vierge à La Rivière-Drueon (fig. 3, 11). Le troisième ornement «isolé» (fig. 3, 10) provient du groupe VIII du tumulus 1 des Bossus (déjà évoqué à propos de la ceinture et où l'absence du reste de la fibule est surprenante⁵).

Cet ornement du ressort, en tôle découpée, représente, en tout cas sur l'exemplaire du Grand Communal, 2 oiseaux affrontés.

Le parallèle avec la célèbre fibule à double tête d'oiseau («Doppelvogelkopffibel») du Val-de-Travers (Rocheport «Champ du Moulin», canton de Neuchâtel) s'impose, du moins pour la constitution du ressort avec son ornement, rehaussé dans ce dernier cas de cabochons (non conservés) (fig. 2, 8).

Des ensembles clos?

La fibule de Rocheport est une trouvaille «isolée»; en revanche la célèbre fibule à masques de la Chaux d'Arlier a été découverte dans le groupe III du tumulus 1 des Bossus (fig. 3, 12).

La fibule de Rocheport a été recueillie dans le Val-de-

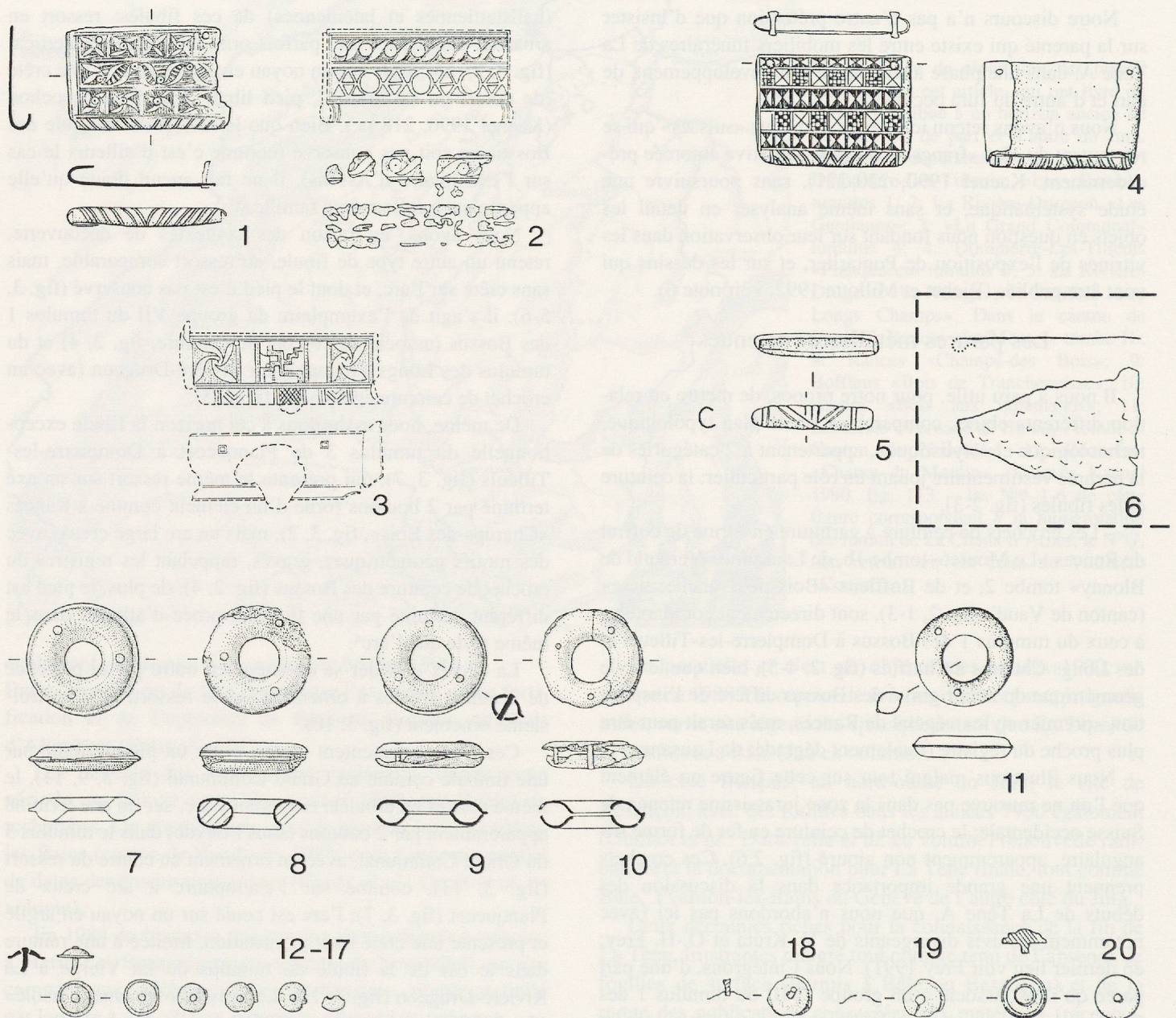


Fig. 2. 1: Rances «Le Montet», tombe 1b; 2: Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2; 3: Bofflens «Bois de Tranchecuisse»; 4: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe VII; 5: Chaffois «Les Longs Champs»; 6: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe VIII; 7-8: Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2; 9-10: Bofflens «Bois de Tranchecuisse»; 11: La Rivière-Drueon «Le Grand Communal» tumulus 3; 12-17: Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2; 18-19: La Rivière-Drueon «Le Grand Communal» tumulus 3; 20: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe VIII. Ech. 1:2. (D'après Kaenel 1990 (1-3, 7-10, 12-17); Bichet et Millotte 1992 (4-6, 11, 18-20)).

Travers nous l'avons vu, une des grandes voies reliant la région de Pontarlier au Jura neuchâtelois; on peut l'interpréter comme un dépôt (votif) plutôt que comme provenant d'un tumulus saccagé (compte tenu de l'absence d'autres trouvailles). Ceci nous amène à revoir la question des ensembles clos, problématique dans certains cas, ce qui limite l'exploitation (chronologique ou sociale) que l'on voudrait faire de ces documents.

Pour la Suisse, la tombe 2 de Lausanne «Vernand-de-Blonay» est le meilleur ensemble, associant ceinture, anneaux tubulaires, rivets et fibule (fig. 2, 2, 7-8, 12-17 et fig. 3, 1). A Bofflens, nous postulons l'association de la ceinture et de 2 anneaux tubulaires (fig. 2, 3; 9-10), alors

qu'à Rances «Le Montet», nous avons restitué un ensemble (est-il complet?), appelé tombe 1b, avec le crochet de ceinture (fig. 2,1) et 2 anneaux à nodosités (Kaenel 1990, Pl. 1-3).

Dans le Chaux d'Arlier, le crochet de ceinture du tumulus 1 des Bossus à Dompierre-les-Tilleuls est associé à un groupe VII, comprenant une fibule (fig. 2, 4 et fig. 3, 5), une épingle et boucle d'oreille problématiques sur le plan chronologique (Millotte 1991, fig. 41; voir note 5). Le deuxième fragment de crochet de ceinture provient du tumulus des Longs Champs à Chaffois, qui, au sein de matériaux hallstattiens, a livré une fibule illustrée (fig. 2,4 et fig. 3,5) (et une autre fibule de La Tène A).

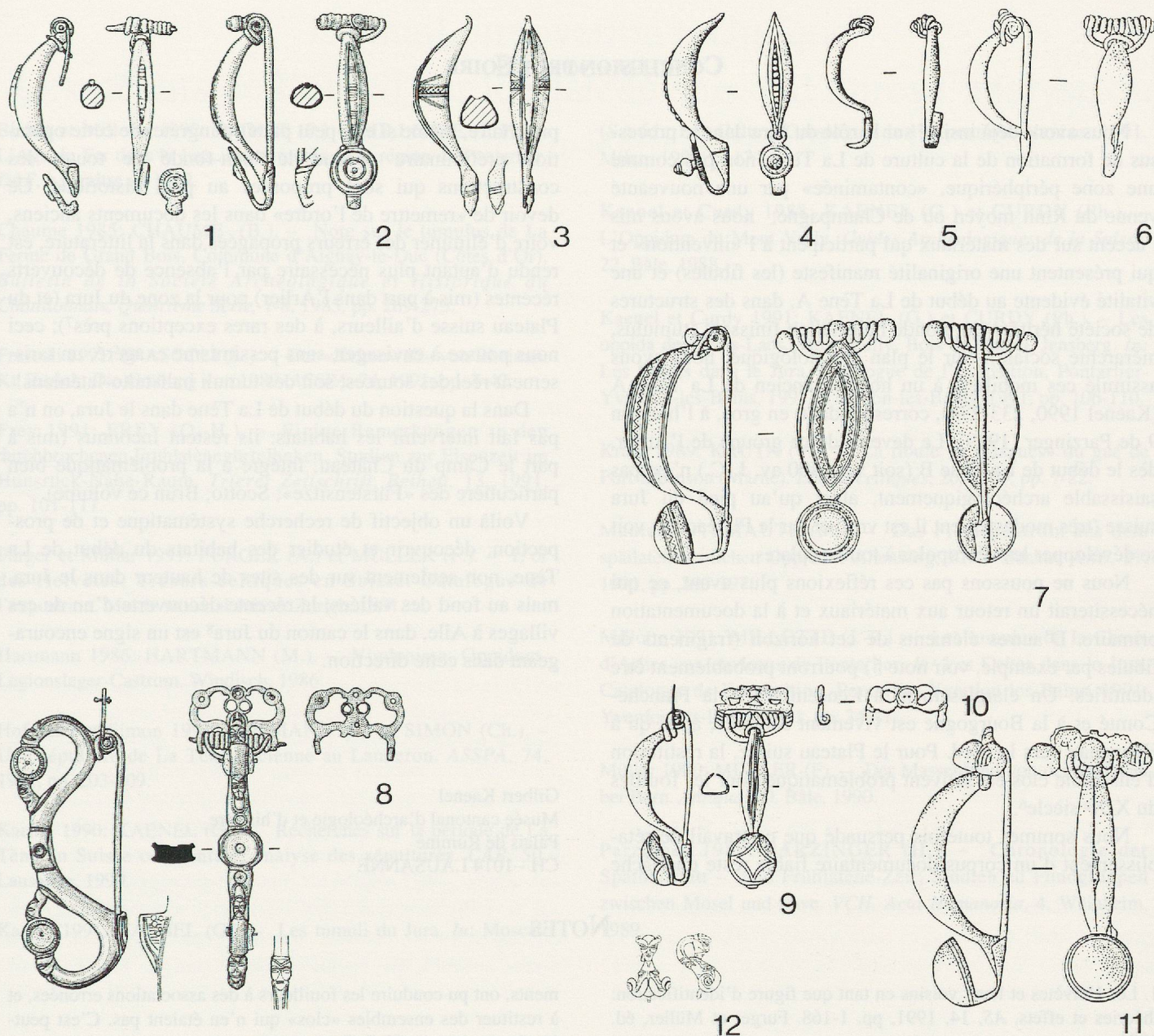


Fig. 3. 1: Lausanne «Vernand de Blonay» tombe 2; 2: Rances «Champs des Bois»; 3: Assens «Bois aux Allemands»; 4: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe III; 5: groupe VII; 6: Chaffois «les Longs Champs»; 7: Dompierre-Les-Tilleuls «Planquecet» tumulus 3; 8: Rochefort «Champ du Moulin»; 9: La Rivière-Drueon «Le Grand Communal» tumulus 3; 10: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe VIII; 11: La Rivière-Drueon «La Vierge» groupe VI; 12: Dompierre-Les-Tilleuls «Les Bossus» tumulus 1, groupe III. Ech. 1:2. (D'après Kaenel 1990 (1-3, 8); Bichet et Millotte 1992 (4-7; 9-11); Kruta 1989 (12)).

L'anneau tubulaire à 3 rivets du tumulus 3 du Grand Communal est associé à 2 rivets et à une fibule à timbale et ornement sur le ressort (fig. 2, 11; 18-19 et fig. 3, 9), avec 2 «rosaces» de grande taille dont la fonction (et l'association) restent peu claires (Millotte 1991, fig. 46, en bas au centre) et d'autres éléments hallstattiens.

Les autres ensembles de l'Arlier sont ceux du célèbre tumulus 1 des Bossus (groupe III), avec une fibule que nous avons rapprochée de notre «type Lausanne», et la fibule à masques (fig. 3, 4; 12) (une autre fibule de La Tène A, à pied terminé par un disque vertical et un appendice en forme de bec d'oiseau, ainsi qu'un anneau massif; Millotte 1991, fig. 41).

Nous avons déjà évoqué le cas du groupe VII. Un troisième groupe du même tumulus associe le crochet de ceinture en fer, un rivet et un ornement de fibule (sans la fibule) avec, en plus, une timbale de fibule et une épingle (peut-être un élément de ceinture?; Millotte 1991, fig. 41). La fibule du tumulus 3 de Planquecet (fig. 3, 5) est le seul élément «La Tène» de ce tertre. Enfin le groupe VI du tumulus de la Vierge à La Rivière-Drueon a livré une fibule à timbale et ornement sur le ressort (fig. 3, 11), une fibule à double timbale du Hallstatt D3 (?) et 2 anneaux massifs.

CONCLUSION PROVISOIRE

Nous avons déjà insisté sur le rôle du Jura dans le processus de formation de la culture de La Tène, non pas comme une zone périphérique, «contaminée» par une nouveauté venue du Rhin moyen ou de Champagne; nous avons mis l'accent sur des matériaux qui participent à l'«invention» et qui présentent une originalité manifeste (les fibules) et une vitalité évidente au début de La Tène A, dans des structures de société héritées du monde hallstattien finissant (tumulus, hiérarchie sociale). Sur le plan chronologique, nous avons assimilé ces mobiliers à un horizon ancien de La Tène A (Kaenel 1990, 233-234), correspondant, en gros, à l'horizon 9 de Parzinger (1989). Le devenir de ce groupe de l'Arlier, dès le début de La Tène B (soit vers 400 av. J.-C.) n'est pas saisissable archéologiquement, alors qu'au pied du Jura suisse (très modestement il est vrai) et sur le Plateau, on voit se développer les nécropoles à tombes plates.

Nous ne poussons pas ces réflexions plus avant, ce qui nécessiterait un retour aux matériaux et à la documentation primaire. D'autres éléments de cet horizon (fragments de fibules par exemple, voir note 5) pourront probablement être identifiés. Un élargissement à l'ensemble de la Franche-Comté et à la Bourgogne est vivement souhaité, ainsi qu'à Haguenau vers le nord. Pour le Plateau suisse, la restitution d'ensemble clos est souvent problématique pour les fouilles du XIX^e siècle⁶.

Nous sommes toutefois persuadé que ce travail de rétablissement d'un corpus documentaire fiable reste une tâche

prioritaire, même si elle peut paraître ingrate; de cette opération préliminaire dépend le bien-fondé de toutes les constructions qui sont proposées au plan historique. Ce devoir de «remettre de l'ordre» dans les documents anciens, voire d'éliminer des erreurs propagées dans la littérature, est rendu d'autant plus nécessaire par l'absence de découverts récents (mis à part dans l'Arlier) pour la zone du Jura (et du Plateau suisse d'ailleurs, à des rares exceptions près⁷); ceci nous pousse à envisager, sans pessimisme exagéré, un tarissement réel des sources, soit des tumuli hallstatto-laténiens!

Dans la question du début de La Tène dans le Jura, on n'a pas fait intervenir les habitats: ils restent inconnus (mis à part le Camp du Château, intégré à la problématique bien particulière des «Fürstensitze»; Scotto; Brun ce volume).

Voilà un objectif de recherche systématique et de prospection: découvrir et étudier des habitats du début de La Tène, non seulement sur des sites de hauteur dans le Jura, mais au fond des vallées; la récente découverte d'un de ces villages à Alle, dans le canton du Jura⁸ est un signe encourageant dans cette direction.

Gilbert Kaenel
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Palais de Rumine
CH - 1014 LAUSANNE

NOTES

1. Les Helvètes et leurs voisins en tant que figure d'identification: théories et effets. *AS*, 14, 1991, pp. 1-168. Furger et Müller, éd. 1991.

2. Quelques objets prestigieux du Jura vaudois et neuchâtelois, illustrés ici (fig. 2, 1; fig. 3, 8), y étaient exposés (Kaenel 1991).

3. Nous ne présentons pas de bibliographie pour chacun des sites évoqués, en renvoyant le lecteur aux différentes contributions de ce volume où il trouvera les références les plus récentes.

4. Cette variante est connue notamment en Bourgogne (Chaume 1985). Certaines «bossettes» ou timbales isolées dans l'Arlier pourraient être interprétées comme des pieds de fibules. Seule une analyse détaillée permettrait de l'affirmer.

5. Il est certain que des mélanges sont intervenus dans le terrain, compte tenu de la faible profondeur de certaines sépultures et des remaniements d'animaux fouisseurs. De même, les conditions difficiles de fouilles, la «caillasse» calcaire et la quasi-absence de sédi-

ments, ont pu conduire les fouilleurs à des associations erronées, et à restituer des ensembles «clos» qui n'en étaient pas. C'est peut-être le cas de cette fibule fragmentaire...

6. Il faut attendre la publication de Bichet et Millotte (1992). A partir de là, il sera possible de reprendre différents problèmes sous différents aspects, ce que fait notamment B. Chaume pour la Bourgogne (voir note 4) ou ce qu'ont entrepris G. Lüscher, B. Schmid-Sikimić, T. Weidmann et C. Dunning (pour la période de Hallstatt et la transition de La Tène; Kaenel 1990, 214-215).

7. On ne peut mentionner «que» la découverte d'une tombe plate La Tène A au Landeron (canton de Neuchâtel) en 1989... (Hofmann et Simon 1991). Pour l'historique des recherches, voir Kaenel 1990.

8. Fouilles en cours de l'Office du patrimoine historique, coordonnées par F. Schifferdecker.

BIBLIOGRAPHIE

- Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – L'Age du Fer dans le Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier. DAF, à paraître en 1992.
- Chaume 1985: CHAUME (B.). – Note sur le tumulus de La Ferme de Grand Bois, Commune d'Aignay-le-Duc (Côtes d'Or). *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais, Quatrième Série*, 7-8, 1985, pp. 269-275.
- Frascoli 1991: FRASCOLI (L.). – Der «Keltenwall» von Rheinau, Kt. Zürich. Die Grabung von 1989. ASSPA, 74, 1991, pp. 7-42.
- Frey 1991: FREY (O.-H.). – Einige Bemerkungen zu den durchbrochenen Frühlatènegürtelhaken. Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum. *Trierer Zeitschrift, Beiheft*, 13, 1991, pp. 101-111.
- Furger et Müller 1991: FURGER (A.) et MÜLLER (F.). – L'or des Helvètes; Trésors celtiques en Suisse. Catalogue de l'exposition, Musée national suisse. Zurich, 1991.
- Hartmann 1986: HARTMANN (M.). – Vindonissa; Oppidum-Legionslager-Castrum. Windisch, 1986.
- Hofmann et Simon 1991: HOFMANN (P.) et SIMON (Ch.). – Une sépulture de La Tène ancienne au Landeron. ASSPA, 74, 1991, pp. 203-209.
- Kaenel 1990: KAENEL (G.). – Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale; analyse des sépultures. CAR, 50. Lausanne, 1990.
- Kaenel 1991: KAENEL (G.). – Les tumuli du Jura. In: Moscati (S.) éd., Les Celtes. Catalogue de l'exposition, Venise, 1991. Milan, 1991, p. 177.
- Kaenel et Curdy 1988: KAENEL (G.) et CURDY (Ph.). – L'Oppidum du Mont Vully. *Guides Archéologiques de la Suisse*, 22. Bâle, 1988.
- Kaenel et Curdy 1991: KAENEL (G.) et CURDY (Ph.). – Les oppida des Trois-Lacs, Mont Vully, Bois de Châtel, Jensberg. In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier-Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 106-110.
- Kruta 1989: KRUTA (V.). – La fibule «à masques» du gué de Port-à-Binson (Marne). *Etudes celtiques*, 26, 1989, pp. 7-22.
- Maute 1991: MAUTE (M.). – Das Fibelspektrum aus dem spätlätènezeitlichen Oppidum Altenburg, Kr. Waldshut. AKB, 21, 1991, pp. 393-397.
- Millotte 1991: MILLOTTE (J.-P.). – Les tumulus de la Chaux d'Arlier aux environs de Pontarlier. In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier-Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 34-41.
- Müller 1990: MÜLLER (F.). – Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern. *Antiqua*, 20. Bâle, 1990.
- Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Späthallstatt – und Frühlatène-Zeit; Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. VCH, *Acta Humaniora*, 4. Weinheim, 1989.
- Une des données les plus indéniables de la chronologie des débuts de l'âge du Fer est que les premiers éléments celtiques n'ont pu être qu'une seule et même culture, la culture celtique. Les premiers objets celtiques sont apparus dans les dernières décennies du IV^e siècle av. J.-C. et ont été remplacés par des objets de la culture celtique vers le début du III^e siècle av. J.-C. Il s'agit d'un verre en plomb coloré à base d'oxyde de cuivre, les analyses élémentaires effectuées dans le Laboratoire de Recherche des Musées de France, à Paris (Bray 1994) ou au Laboratoire de Recherche du British Museum, à Londres (Hughes 1972) ou encore au Laboratoire de Recherche de l'Université d'Oxford (Henderson 1990), ont bien montré qu'il s'agit d'un même type de verre.
- Dès ses débuts, dans le courant du IV^e siècle av. J.-C., ce verre opaque rouge a été employé de deux manières dis-

Conclusions

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :
 1. La délinquance juive dans le Jura est une réalité historique, mais elle est restée très faible en nombre et en gravité.
 2. Les juifs juraïens ont été victimes de persécution et de discrimination, mais ils ont également contribué à la vie économique et culturelle de la région.
 3. La délinquance juive a été influencée par les conditions sociales et économiques de l'époque, mais elle n'a pas été déterminée par la religion ou l'origine ethnique.
 4. Les autorités locales ont généralement réagi avec modération et justice, sans tomber dans l'antisémitisme.
 5. La mémoire de ces événements doit être préservée pour éviter toute répétition.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :
 1. La délinquance juive dans le Jura est une réalité historique, mais elle est restée très faible en nombre et en gravité.
 2. Les juifs juraïens ont été victimes de persécution et de discrimination, mais ils ont également contribué à la vie économique et culturelle de la région.
 3. La délinquance juive a été influencée par les conditions sociales et économiques de l'époque, mais elle n'a pas été déterminée par la religion ou l'origine ethnique.
 4. Les autorités locales ont généralement réagi avec modération et justice, sans tomber dans l'antisémitisme.
 5. La mémoire de ces événements doit être préservée pour éviter toute répétition.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :
 1. La délinquance juive dans le Jura est une réalité historique, mais elle est restée très faible en nombre et en gravité.
 2. Les juifs juraïens ont été victimes de persécution et de discrimination, mais ils ont également contribué à la vie économique et culturelle de la région.
 3. La délinquance juive a été influencée par les conditions sociales et économiques de l'époque, mais elle n'a pas été déterminée par la religion ou l'origine ethnique.
 4. Les autorités locales ont généralement réagi avec modération et justice, sans tomber dans l'antisémitisme.
 5. La mémoire de ces événements doit être préservée pour éviter toute répétition.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :
 1. La délinquance juive dans le Jura est une réalité historique, mais elle est restée très faible en nombre et en gravité.
 2. Les juifs juraïens ont été victimes de persécution et de discrimination, mais ils ont également contribué à la vie économique et culturelle de la région.
 3. La délinquance juive a été influencée par les conditions sociales et économiques de l'époque, mais elle n'a pas été déterminée par la religion ou l'origine ethnique.
 4. Les autorités locales ont généralement réagi avec modération et justice, sans tomber dans l'antisémitisme.
 5. La mémoire de ces événements doit être préservée pour éviter toute répétition.